



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Mayotte

Question au Gouvernement n° 3576

Texte de la question

## SITUATION À MAYOTTE

M. le président. La parole est à M. Patrick Lebreton, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.  
M. Patrick Lebreton. Madame la ministre de l'outre-mer, depuis maintenant trois semaines, nos compatriotes mahorais ont entamé un mouvement social d'une ampleur rarement atteinte pour dénoncer le phénomène de la vie chère.

La situation dégénère dramatiquement puisqu'un manifestant est mort ce matin, et un autre serait dans un état grave, comme l'avait malheureusement prédit le président Zaïdani dans le courrier resté sans réponse qu'il a adressé au Président de la République.

Je voudrais, au nom du groupe socialiste, m'associer à la douleur des familles et leur témoigner tout notre soutien dans l'épreuve qu'elles traversent.

C'est de la vie chère, de la vie très chère, et j'oserai même dire d'un véritable racket que sont victimes non seulement nos amis mahorais, mais aussi l'ensemble des habitants de l'outre-mer.

La grande distribution, les grands groupes, les intermédiaires en tout genre, cette oligarchie, par ses pratiques, met à terre les peuples d'outre-mer.

Madame la ministre, vous qui vous rendez fréquemment outre-mer, vous ne pouvez ignorer ce phénomène. Or les très maigres propositions que vous avez faites sont affligeantes et ont jeté de l'huile sur le feu !

Lorsqu'on sait que les frais bancaires outre-mer sont bien souvent cinq fois supérieurs à ceux pratiqués dans l'hexagone, lorsqu'on sait que les produits de première nécessité sont bien souvent deux fois plus chers qu'en métropole, lorsqu'on sait que les marges monstrueuses de la grande distribution étranglent la fragile production locale, lorsqu'on est censé savoir tout cela, madame la ministre, la seule réponse policière violente, la distribution de bons de cinq euros et les mesures en trompe-l'oeil sont pour nous tous une réponse inacceptable.

La Guadeloupe il y a deux ans, aujourd'hui Mayotte, demain peut-être la Martinique, la Guyane ou la Réunion ? Vous ne pourrez pas vous défaire sur le projet socialiste, c'est de votre bilan et de votre responsabilité qu'il s'agit.

Madame la ministre, votre Gouvernement parle souvent de courage, aura-t-il le courage de résoudre les vraies souffrances des ultramarins ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer.

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Mesdames et messieurs les députés, nous avons effectivement appris ce matin, avec une vive émotion, le décès d'un homme de trente-neuf ans à Mayotte. Le procureur de la République a ouvert une enquête, et je souhaite que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ce drame. Nos premières pensées et celles du Gouvernement vont à sa famille, à ses proches et à l'ensemble des Mahorais. Je viens de m'entretenir avec sa soeur, qui fait preuve d'une très grande dignité dans cette épreuve.

Monsieur le député, je me suis bien rendue à Mayotte vendredi dernier pour faciliter la poursuite du dialogue. J'ai avancé des propositions pour faire baisser les prix des produits de première nécessité, comme la mise en place d'une convention avec la CAF pour venir en aide aux familles les plus modestes ou la réglementation du prix du gaz.

Ces propositions ont été entendues, comme en atteste la signature du protocole par l'un des trois syndicats majoritaires, Force Ouvrière, et par une association de consommateurs. Malheureusement, des groupes isolés continuent de faire le choix de la violence, et nous savons pourquoi.

Plus que jamais, notre priorité est d'appeler au calme, et je vous invite, monsieur le député, à faire de même, sans polémique politicienne, dans l'intérêt de Mayotte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Lebreton](#)

**Circonscription :** Réunion (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3576

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 octobre 2011